

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 837

Artikel: Objectif 65'000 tonnes
Autor: Rebeaud, Laurent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITE DE DP

Objectif 65'000 tonnes

Le diagnostic est clair : le dépérissement des forêts est en relation directe avec la pollution de l'air, et ne cessera de s'aggraver que lorsque l'air aura retrouvé une pureté suffisante. Pour cela, il faut au moins ramener les émissions d'oxydes d'azote au niveau de 1960. Délai : 1995.

C'est le Conseil fédéral qui le dit, dans son rapport sur la "stratégie" de lutte contre la pollution de l'air.

Les chiffres. En 1960, nous "émettions" quelque 65'000 tonnes d'oxydes d'azote, et les forêts ne se portaient pas trop mal, si l'on en croit les experts en dendrochronologie. Après 1960, la santé des arbres se déglingue rapidement. On s'en aperçoit en 1984, alors que nous crachons dans l'atmosphère près de 215'000 tonnes de ces mêmes oxydes d'azote. Il nous reste 9 ans pour revenir à 65'000 tonnes. Simple, non ?

Au passage, le rapport fédéral dépeint très sobrement les calamités qui vont s'abattre sur la Suisse si cet objectif n'est pas atteint : dégradation de la santé des citadins, corrosion galopante des matériaux, avalanches et crues dévastatrices en montagne. Des dégâts garantis pour plusieurs milliards par année. Une catastrophe sociale et économique programmée. D'où l'urgence de revenir à ces fameuses 65'000 tonnes.

Diagnostic impeccable, convaincant, d'une globalité et d'une hauteur de vue auxquelles la Confédération ne nous avait pas habitués.

Le remède, lui, est pour le moins déconcertant. Toujours avec la même rigueur, le rapport montre que les limitations de vitesses et les catalyseurs obligatoires, ajoutés à toutes les mesures déjà prises ou programmées, y compris Rail 2000 et l'abonnement demi-tarif à 100 francs, l'interdiction des vélomoteurs jusqu'à 18 ans et l'obligation de faire inspecter sa bagnole chaque année, nous laisseront 130'000 tonnes d'oxydes d'azote en l'an 1995. Encore deux fois trop ! Certaines mesures, comme la

promotion accrue des énergies renouvelables ou l'inclusion des impôts voitures dans les taxes sur l'essence, sont jugées "difficiles à mettre en oeuvre pour des raisons politiques". D'autres, comme le rationnement de l'essence ou les dimanches sans voitures ne sont même pas examinées. Curieux défaitisme. Il est vrai que le peuple a refusé une initiative demandant 12 dimanches sans voitures, mais c'était en 1978, à une époque où personne ne soupçonnait le dépérissement des forêts.

Le Conseil fédéral est comme un médecin qui dirait à son patient : "Vous êtes très gravement malade. Si vous ne voulez pas mourir, il faut vous soumettre à un régime draconien. Mais je ne vous prescrirai pas ce régime, parce que vous changeriez de médecin. Alors, prenez ces quelques pilules et tâchez de moins fumer..."

L'objectif des 65'000 tonnes peut être atteint. Mais il réclame un sérieux effort. L'insuffisance de la "stratégie" du Conseil fédéral révèle en elle-même à quel point nos habitudes, notre hiérarchie des valeurs et notre mode de vie sont incompatibles avec les lois qui régissent la vie sur la planète.

Comment atteindre l'objectif ? Pathétique, le Conseil fédéral supplie les cantons et les communes de "prendre d'urgence, dans le cadre de l'application de l'Ordonnance sur la protection de l'air, les mesures nécessaires pour réduire la pollution atmosphérique sur les plans régional et local". Lorsqu'on sait que les autorités d'un canton aussi riche et urbanisé que Genève en sont encore à nier le problème, on n'ose guère espérer que la supplique fédérale soit suivie d'effets foudroyants.

Reste à espérer un réveil in extremis de notre instinct de survie. Un réveil qui saisisse chaque individu, rendant possible les nécessaires changements d'habitudes. Pour l'instant, ce réveil ne s'annonce pas. Ce serait plutôt le sommeil profond.

Et peut-être est-il injuste de s'en prendre aux autorités, démocratiquement élues par des peuples qui aiment dormir. C'est du moins ce que suggérait Walter Bosshart, le regretté directeur de l'Institut de recherches forestières de Birmensdorf : "Il n'est pas facile de gouverner notre société d'enfants gâtés par la haute conjoncture. Il n'est pas facile de réclamer des restrictions, des renoncements et des sacrifices matériels à des hommes qui ont élevé l'automobile au rang de symbole de la liberté et du progrès."

Et pourtant, quelques dimanches sans voitures, tout de suite, juste pour commencer, juste pour essayer, serait-ce si épouvantable ?

Laurent Rebeaud
Conseiller national écologiste

Le treizième Etat de la CEE

(*mam*) En juin de cette année, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe et les représentants des Etats membres réunis au sein du Conseil et de la Commission ont accepté une Déclaration commune contre le racisme et la xénophobie.

La résolution qui l'accompagne (acceptée à une large majorité par le Parlement européen) "invite les Etats membres à éliminer toutes les entraves administratives qui subsistent, afin que, dans le cadre d'une société multiculturelle, tous les étrangers puissent participer, à égalité de droit, à la vie politique et culturelle".

On connaît la force contraignante de telles déclarations et résolutions ; aucun Etat n'est invité à prendre des mesures législatives et administratives concrètes, par exemple pour accorder le droit de vote municipal aux étrangers, comme cela se pratique déjà aux Pays-Bas. Malgré tout, il est réjouissant de voir la Communauté européenne s'inquiéter de problèmes aussi graves que le racisme et la xénophobie, dont les manifestations quotidiennes ont fait dire à une députée hollandaise que "l'esprit du mal des années 30 rè-